



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt deux, le six mai, à quatorze heures, légalement convoqués le vendredi vingt sept avril deux mille vingt deux, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, qui prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ainsi que de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, la séance s'est tenue en public et a été retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la Ville. Le caractère obligatoire du port du masque n'est plus imposé depuis le 14 mars 2022, en vertu du décret n°2002-352 du 12 mars 2022.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. BOULON (à partir de 14h43), M. BIYOUKAR Lahoussaine (à partir de 14h10), M. MAHMOUD Riad, M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, M. ZARLOWSKI Serge, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. LE MASSON Gilbert, M. CALMÉJANE Patrice, Mme LEFEVRE Laura (à partir de 14h30), Mme Pochon Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc (à partir de 14h42), M. BANCEL Nathanaël, M. LABRO Philippe, Mme LÉCOEUR Anne (à partir de 14h58), Mme VERBEQUE Sandrine (à partir de 15h57).

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par Mme FITAMANT Patricia (jusqu'à 14h42), M. PRINCE Patrick représenté par Mme LEFEBVRE Concetta, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège représentée par M. GERBAUD Jean-Christophe, M. BIYOUKAR Lahoussaine représenté par Mme FITAMANT Patricia (délibération n°7), Mme HECK Isabelle représentée par M. MALLET Eric, M. AVRAMOVIC Jovan représenté par Mme POLONI Françoise, Mme GALEY Louise représentée par M. BLUTEAU Jean-Michel, Mme BERGOUGNIOU Françoise représentée par M. Patrice CALMÉJANE (délibération n°9), M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. LE MASSON Gilbert, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise (jusqu'à 14h29), M. MINETTO Jean-Marc représenté par Mme Pochon Elisabeth (jusqu'à 14h41), M. KALANYAN Aram représenté par M. CALMÉJANE Patrice.

Absent : M. BIYOUKAR Lahoussaine (jusqu'à 14h09), Mme LÉCOEUR (jusqu'à 14h57), Mme VERBEQUE Sandrine (jusqu'à 15h56), M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. BANCEL Nathanaël.

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil et constate que la condition de quorum est remplie (membres présents représentant au minimum le tiers des conseillers municipaux en application du IV de l'article 6 de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020).

M. BANCEL a été élu secrétaire de séance **à l'unanimité**.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1. Mise à jour du règlement de fonctionnement commun à l'ensemble des Etablissements municipaux d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

-Arrivée de M. BIYOUKAR-

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, M. LABRO) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL).

2. Création de poste entraînant la modification du tableau des effectifs fixé au 24 mars 2022.

-Arrivée de Mme LEFEVRE-

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL, M. LABRO) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).

3. Création d'un Comité Social Territorial commun entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 26 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL, M. LABRO) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).

4. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial, maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités.

-Arrivées de MM. MINETTO, BOULON-

Dossier adopté à la majorité par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 9 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL).



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

5. Versement du solde de la subvention 2021 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sur l'exercice 2022.
-Sortie de M. LE MASSON-
-Retour de M. LE MASSON-
-Arrivée de Mme LECOEUR-
Dossier adopté à la majorité par 23 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO) et 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN) et 4 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL).

6. Acceptation du versement de dons par 3 associations de la Commune.
Le Conseil Municipal prend acte dudit dossier.

7. Modification des modalités de versement des attributions de récompense aux Villemomblois qui ont obtenu une mention « Très bien », « Bien » ou « Assez bien » au baccalauréat.
-Suspension de séance à 15h30-
-Reprise de séance à 15h37-
-Retour de M. FITAMANT, Mmes FITAMANT, CÉDÉCIAS-
Dossier adopté à l'unanimité.

8. Limitation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
-Retour de M. BIYOUKAR-
Dossier adopté à l'unanimité.

9. Approbation du choix de concessionnaire pour la fourniture, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur la Ville de Villemomble.
-Arrivée de Mme VERBEQUE-
-Sortie de Mme BERGOUGNIOU qui donne pouvoir à M. CALMÉJANE-
Dossier adopté à la majorité par 27 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL, M. LABRO, Mme VERBEQUE) et 6 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN) et 1 abstention (celle de Mme LECOEUR).
-Retour de Mme BERGOUGNIOU-

10. Fixation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) applicable à compter du 1er janvier 2023.

-Sorties de M. ROLLAND, Mmes LEFEBVRE, VERBEQUE-

-Retour de M. ROLLAND, Mme VERBEQUE-

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 27 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL, M. LABRO, Mme VERBEQUE) et 7 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).

-Sorties de Mme LEFEBVRE, M. GERBAUD (qui a le pouvoir de Mme PRIEUR-GUICHAOUA)-

11. Instauration de la taxe de séjour applicable à compter du 1er janvier 2023.

-Retour de Mme LEFEBVRE-

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 22 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. BIYOUKAR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme GALEY, M. LABRO, Mme VERBEQUE) et 10 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

12. Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant du Conseil Municipal au sein du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 39 avenue Outrebon à Villemomble.

-Retour de M. GERBAUD qui a le pouvoir de Mme PRIEUR-GUICHAOUA-

La liste « Réussir Villemomble Ensemble » présente :

- **Mme PAOLANTONACCI en qualité de déléguée titulaire,**
- **Mme SERONDE en qualité de déléguée suppléante.**

Il a été procédé au vote à scrutin secret, ainsi qu'au dépouillement. Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 31

Bulletins blancs : 7

Bulletins nuls : 1

Suffrages exprimés : 23

M. MINETTO, Mme POCHON et M. BANCEL ne prennent pas part au vote.

En conséquence, est élu au scrutin secret à 23 voix, Mme PAOLANTONACCI en qualité de déléguée titulaire et Mme SERONDE en qualité de déléguée suppléante, pour représenter la Commune au sein du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 39 avenue Outrebon à Villemomble.

-Sortie de Mme CEDECAS, M. FITAMANT-

13. Présentation du rapport sur l'utilisation de la dotation 2021 au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF).

-Sortie de M. Le Maire-

-Retour de Mme CÉDÉCIAS, FITAMANT, M. Le Maire-

Le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.



Villemomb|e

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

14. Présentation du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 2021.

Le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.

- ↳ Liste des décisions, contrats conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.
- ↳ Monsieur le Maire invite les élus concernés à répondre aux questions orales posées par les groupes « Réussir Villemomble Ensemble », « Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble » et « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes ».

Clôture de la séance à 17h18.

le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis




Jean-Michel BEUTEAU